

The logo for LECTRA, featuring the word in a bold, sans-serif font with a red horizontal bar above the letter 'E'.

LECTRA®

A composite background image consisting of three vertical panels. The left panel shows a close-up of a leather car seat. The middle panel shows a woman in profile, wearing a black dress. The right panel shows a modern armchair in a room.

Assemblée générale mixte

1^{er} juin 2021 à 11h30

à huis clos, au siège social de la Société, 16-18 rue Chalgrin, 75016 Paris

1^{er} juin 2021

Déroulement

- Présentation des intervenants et constitution du Bureau
- Constatation du quorum et dépôt des pièces
- Présentation de l'ordre du jour
- Présentation du projet d'acquisition de Gerber Technology
- Présentation des résolutions et résultats des votes
- Clôture de la séance

Présentation des intervenants et constitution du Bureau

Daniel Harari, Président-Directeur général

Présentation des intervenants et composition du Bureau

- **Daniel Harari**, Président-Directeur général - Président de l'Assemblée
- **Bernard Jourdan**, Administrateur référent indépendant - Scrutateur
- **Anne Binder**, Administratrice indépendante - Scrutatrice
- **Jérôme Viala**, Directeur général adjoint - Secrétaire

■ Constatation du quorum

Jérôme Viala, Directeur général adjoint

Constatation du quorum (Assemblée générale ordinaire et extraordinaire)

QUORUM: 88,44%

(28 833 264 actions ayant voté / 32 601 434 actions ayant le droit de vote)

| | Actionnaires | Actions | Voix |
|-------------------------|--------------|-------------------|-------------------|
| Présents | 0 | 0 | 0 |
| Représentés | 0 | 0 | 0 |
| Pouvoir au Président | 82 | 740 517 | 836 245 |
| Vote par correspondance | 219 | 28 092 747 | 28 158 044 |
| TOTAL AGO | 301 | 28 833 264 | 28 994 289 |

Les résultats du scrutin et le compte-rendu de l'Assemblée générale seront publiés sur les site Internet de Lectra (<https://www.lectra.com/fr/investisseurs/assemblees-generales>) à l'issue de la réunion.

Présentation de l'ordre du jour

Daniel Harari, Président-Directeur général

Présentation de l'ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

| Résolution | Objets des résolutions |
|------------|---|
| n°1 | Approbation (i) de l'apport en nature par AIPCF VI LG Funding LP au profit de la Société de 100% des actions émises par Knife Holding Corporation, (ii) des termes du traité d'apport y relatif, (iii) de l'évaluation de l'apport en nature et (iv) de sa rémunération |
| n°2 | Approbation de l'augmentation du capital au profit de AIPCF VI LG Funding LP réalisée en rémunération de l'apport par AIP au profit de la Société de 100% des actions émises par Knife Holding Corporation |
| n°3 | Modification de l'article 5 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital au profit de AIP réalisée en rémunération de l'Apport par AIP au profit de la Société de 100% des actions émises par Knife Holding |
| n°5 | Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales |

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

| Résolution | Objets des résolutions |
|------------|---|
| n°4 | Nomination de Monsieur Jean Marie Canan en tant qu'Administrateur |

Présentation du projet d'acquisition de Gerber Technology

Daniel Harari, Président-Directeur général

Projet d'acquisition de Gerber Technology

L'ambition de Lectra : créer un acteur d'envergure mondiale, un leader de l'Industrie 4.0 pour les marchés de la mode, de l'automobile et de l'ameublement

LECTRA[®]

**GERBER**
TECHNOLOGY



Projet d'acquisition de Gerber Technology

Rationnels liés à la transaction

LĒCTRA

Forces

- Très forte présence en Europe et fortes positions en Asie-Pacifique
- Leadership technologique incontesté
- Clients européens prestigieux dans le domaine de la mode
- Leader mondial en automobile
- 100% de fabrication interne
- 34 filiales, 90+% de ventes directes
- Modèle économique et bilan solides
- Offres à forte valeur ajoutée pour l'Industrie 4.0

LĒCTRA  **GERBER**
TECHNOLOGY

Opportunités

- Des bases clients et des positions géographiques très complémentaires : possibilités d'*upsell* et de *cross-sell*
- Plus de valeur pour les clients grâce à des solutions intégrées sans couture
- Rationalisation des coûts et économies d'échelle liés aux processus de vente, de support et d'administration
- Mutualisation des futurs développements R&D, s'adressant notamment à une base client plus large
- Accélération de la transformation digitale dans les secteurs de la mode, de l'automobile et de l'ameublement

 **GERBER**
TECHNOLOGY

Forces

- Très forte présence en Amérique du Nord et fortes positions en Asie-Pacifique
- Solutions intégrées et à la pointe
- Forte réputation de marque
- Clients prestigieux de la mode américaine
- 100% de fabrication externalisée
- Très haut niveau de chiffre d'affaires récurrent
- Des milliers de solutions compatibles avec les principes de l'Industrie 4.0 en opération

Projet d'acquisition de Gerber Technology

Bénéfices de la combinaison des forces et des compétences

LECTRA®

 GERBER
TECHNOLOGY

Leader mondial en valeur et en volume, avec des clients de grande renommée et un leadership dans le monde entier

L'acteur le plus apte de son industrie à aider les entreprises de la mode, de l'automobile et de l'ameublement à saisir les opportunités de l'ère de l'Industrie 4.0

Une masse critique plus importante, donnant une plus grande marge de manœuvre pour exécuter la stratégie

La plus grande base installée au monde de logiciels de développement de produits et de solutions de découpe en opération

La meilleure des meilleures technologies et solutions intégrées du marché

Les meilleures équipes R&D et les meilleurs experts métier

Un profil financier combiné attractif, avec un niveau très élevé de chiffre d'affaires récurrent et une forte génération de cash-flow libre

Une solide équipe de management combinée, reconnue pour la création de valeur et le succès de combinaisons précédentes

Projet d'acquisition de Gerber Technology

Aperçu de la transaction envisagée

Structure de transaction

- Prix d'acquisition, sur une base « cash-free / debt-free », de 175M€ (trésorerie + emprunt combinés) et actions (5 millions nouvellement émises à AIPCF VI LG, filiale de American Industrial Partners, actionnaire unique de Gerber Technology) – Montant total de la transaction d'environ 300M€ sur la base du cours de clôture de l'action Lectra le 5 février 2021
- Lectra détiendrait 100 % de Gerber Technology
- AIPCF VI LG détiendrait environ 13,3% du capital de Lectra (pro-forma), Daniel Harari environ 14,6%

Nom et siège de la société

- Lectra resterait le nom de la société combinée
- Les marques Lectra et Gerber Technology resteraient toutes les deux
- Cotation sur Euronext Paris, environ 39 millions d'actions entièrement diluées en circulation après la clôture
- Siège social à Paris, France

Direction et gouvernance

- Président-Directeur général : Daniel Harari – Le Directeur général de Gerber Technology, Mohit Uberoi, assumerait le rôle de conseiller spécial de Daniel Harari jusqu'à la fin de l'année 2021
- Conseil d'administration : un nouvel administrateur représentant AIPCF VI LG

Délais et conditions de clôture

- La transaction a été approuvée par le Conseil d'administration du 25 mars 2021
- Suite à l'expiration du délai de revue par l'autorité américaine de concurrence le 27 mai 2021, Lectra dispose de l'ensemble des autorisations réglementaires pour finaliser l'opération
- La clôture de l'opération est prévue à l'issue de l'Assemblée générale de ce jour (qui se prononcera sur l'émission des cinq millions d'actions nouvelles Lectra réservée à AIPCF VI LG)

Projet d'acquisition de Gerber Technology

Une combinaison deux sociétés financièrement solides et performantes

Les résultats 2020 des deux sociétés ont été impactés par la crise de la COVID-19

| 2020 | LECTRA | GERBER TECHNOLOGY | LECTRA GERBER TECHNOLOGY Aggrégées ¹ , pre-synergies |
|--|--------|--------------------------------|---|
| Chiffre d'affaires total | 236M€ | 165M€ | 401M€ |
| Chiffre d'affaires récurrent | 159M€ | 98M€ | 256M€ |
| Chiffre d'affaires récurrent en % du chiffre d'affaires total | 67% | 59% | 64% |
| EBITDA | 37M€ | 13M€ (ajusté ²) | 50M€ |
| Marge EBITDA | 16% | 8% (ajustée ²) | 13% |
| Cash-flow libre | 25M€ | 9M€ | 34M€ |
| Ratio de sécurité ³ | 91% | 91% (ajusté ²) | 91% |

¹ Simple agrégation des résultats 2020 (non audités et établis en US GAAP pour Gerber Technology) avant tout ajustement comptable

² Chiffres ajustés par Lectra pour retraiter les dépenses non récurrentes

³ Part des frais fixes annuels couverte par la marge brute dégagée par le chiffre d'affaires récurrent

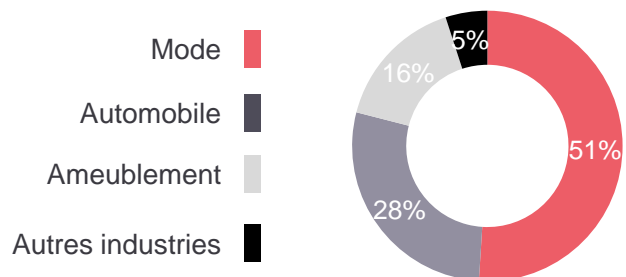
Projet d'acquisition de Gerber Technology

Une présence mondiale, bien équilibrée

LECTRA

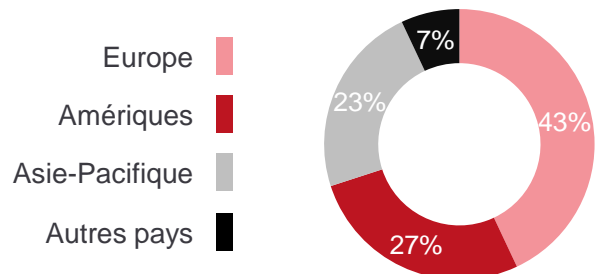
€78 millions

Chiffre d'affaires 2020 des licences de logiciel, des équipements et de leurs logiciels et des services non récurrents



€236 millions

Chiffre d'affaires 2020

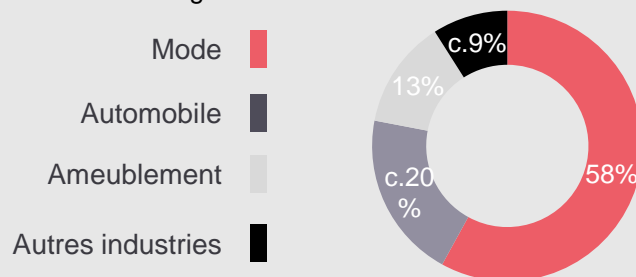


LECTRA **GERBER TECHNOLOGY**

Chiffres d'affaires agrégés¹, pre-synergies

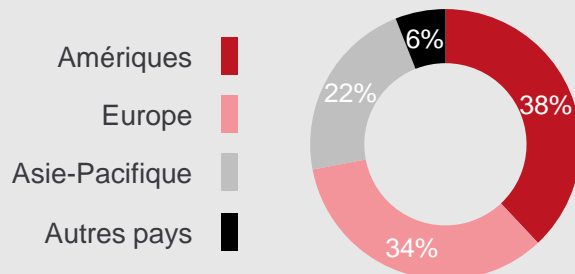
€145 millions

Chiffre d'affaires 2020 des licences de logiciel, des équipements et de leurs logiciels et des services non récurrents



€401 millions

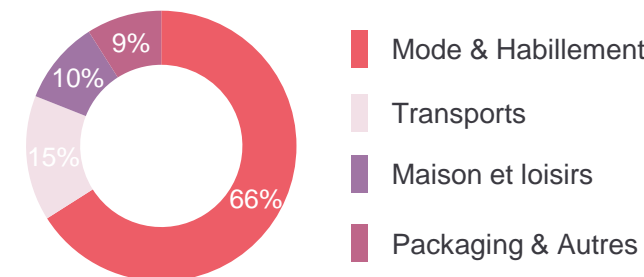
Chiffre d'affaires 2020



GERBER TECHNOLOGY

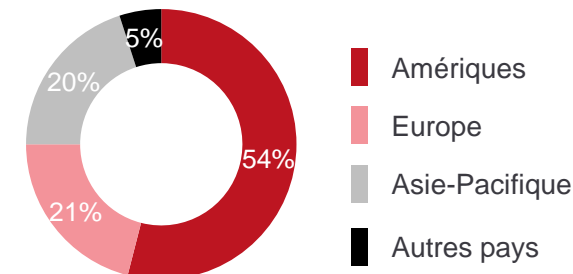
€67 millions

Chiffre d'affaires 2020 des licences de logiciel, des équipements et de leurs logiciels et des services non récurrents



€165 millions

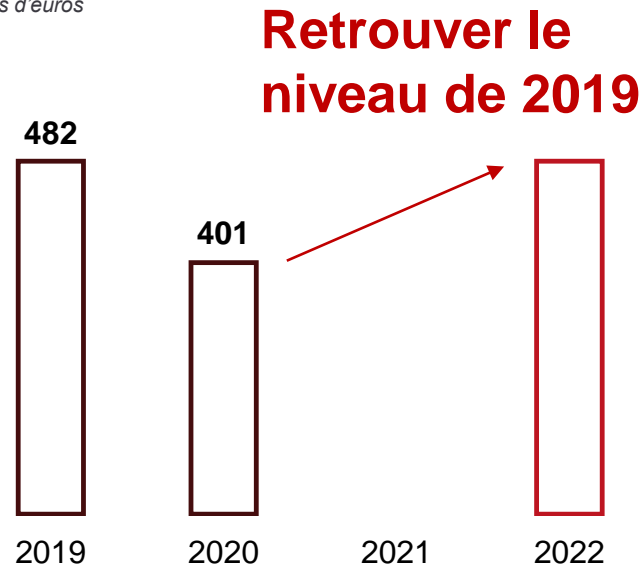
Chiffre d'affaires 2020



2022 : Objectifs financiers Lectra et Gerber Technology combinés

Chiffre d'affaires combiné

En millions d'euros



Marge EBITDA courante¹ combinée

17% à 20%

Comprenant l'effet des synergies dont l'impact sur l'EBITDA courant devrait représenter entre +12M€ et +18M€

¹ Hors charges à caractère non récurrent, notamment celles liées à la mise en œuvre des synergies

Projet d'acquisition de Gerber Technology

Cette combinaison profitera à toutes les parties prenantes

Clients

- Des capacités et des ressources accrues pour répondre aux besoins des clients
- Une R&D combinée au profit des clients des deux entreprises
- Une interopérabilité accrue entre les solutions des deux entreprises

Collaborateurs

- Plus de possibilités de faire carrière dans un grand groupe
- Une volonté forte de favoriser l'engagement et le développement
- Une complémentarité de la culture d'entreprise et de l'ADN

Industrie

- Un positionnement amélioré pour répondre aux nouvelles exigences de l'industrie
- Un investissement inégalé dans l'innovation pour dépasser l'état de l'art
- Une libération plus rapidement tout le potentiel de l'Industrie 4.0

Actionnaires

- Un profil financier combiné attrayant, avec plus de 250+M€ de chiffre d'affaires récurrent
- Une équipe de direction solide et expérimentée, minimisant le risque d'intégration
- Une transaction relative dès 2022

Présentation des résolutions et résultats des votes

Daniel Harari, Président-Directeur général

Jérôme Viala, Directeur général adjoint

De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

Résolution n°1: Approbation (i) de l'apport en nature par AIPCF VI LG Funding LP au profit de la Société de 100% des actions émises par Knife Holding Corporation, (ii) des termes du traité d'apport y relatif, (iii) de l'évaluation de l'apport en nature et (iv) de sa rémunération

- Approbation de l'Apport en nature par AIPCF VI LG Funding LP au profit de Lectra de 100% des actions émises par Knife Holding Corporation et, en particulier, de son évaluation résultant des stipulations du Traité d'Apport conclu le 25 mars 2021 entre Lectra et AIPCF VI LG Funding LP (le Traité d'Apport est consultable sur <https://www.lectra.com/fr/investisseurs/assemblees-generales>)
- Approbation de l'ensemble des stipulations du Traité d'Apport et, en particulier, les stipulations relatives à la rémunération de l'Apport qui consiste en l'émission par Lectra au profit de AIPCF VI LG Funding LP de 5 000 000 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 1€ chacune, représentant un montant nominal de 5 000 000 €, assortie d'une prime d'apport d'un montant de 117 500 000 €
- Délégation de pouvoirs au Président-Directeur général

Sous réserve de l'approbation de la résolution n°2

De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

Résolution n°2: Approbation de l'augmentation du capital au profit de AIPCF VI LG Funding LP réalisée en rémunération de l'apport par AIP au profit de la Société de 100% des actions émises par Knife Holding Corporation

- Approbation de l'augmentation du capital social de Lectra en rémunération de l'Apport en nature, d'un montant nominal total de 5 000 000 €, par l'émission de 5 000 000 actions ordinaires nouvelles de Lectra, d'une valeur nominale de 1 €, entièrement libérées et attribuées à AIPCF VI LG Funding LP. Les actions émises en rémunération de l'Apport seront entièrement assimilées aux actions existantes de la Société et bénéficieront des mêmes droits et avantages.
- Approbation de la prime d'apport d'un montant de 117 500 000 € (constituée par la différence entre le prix d'émission des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Apport, d'un montant de 122 500 000 €, et le montant nominal de l'augmentation de capital de 5 000 000 € réalisée en rémunération de l'Apport)
- Délégation de pouvoirs au Président-Directeur général

Sous réserve de l'approbation des résolutions n° 1 et 4

De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

Résolution n°3: Modification de l'article 5 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital au profit de AIP réalisée en rémunération de l'Apport par AIP au profit de la Société de 100% des actions émises par Knife Holding

Article 5 – Capital social

Ancienne rédaction

Le capital est de trente-deux millions cinq cent onze mille six cent cinquante-et-un euros (32 511 651 €). Il est divisé en trente-deux millions cinq cent onze mille six cent cinquante-et-une (32 511 651) actions d'une valeur nominale de 1 euro (1,00 €) chacune.

Nouvelle rédaction

*Le capital est de **trente-sept millions cinq cent onze mille six cent cinquante-et-un euros (37 511 651 €)**. Il est divisé en **trente-sept millions cinq cent onze mille six cent cinquante-et-une (37 511 651)** actions d'une valeur nominale de 1 euro (1,00 €) chacune.*

Sous réserve de l'approbation des résolutions n°1, 2 et 4

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

Résolution n°4: Nomination de Monsieur Jean Marie Canan en tant qu'Administrateur



Jean Marie (John) Canan

Administrateur de REV Group, Acasti Pharma et Angkor Hospital for Children

Biographie - Expérience et expertise

Âge
64 ans

Nationalité
Canadienne

Nombre d'actions Lectra
détenues
(1)

(1) Il est prévu que le candidat procède à l'acquisition d'actions de la Société à la suite de leur nomination conformément aux dispositions du Règlement Intérieur du Conseil.

Diplômé de l'Université McGill à Montréal, Canada, avec un *Bachelor of commerce* (spécialisation concentrations en finance et comptabilité), Jean Marie Canan a débuté sa carrière chez PricewaterhouseCoopers.

De 1990 à 2014, Jean Marie Canan a occupé plusieurs postes de cadre supérieur chez Merck & Co, où il a été chargé des finances, de l'élaboration de stratégies, du développement des affaires et des opérations. Il a piloté l'acquisition de Scheing-Plough par Merck & Co. Inc. (opération de 49 milliards de dollars). Jean Marie Canan a été chargé de la surveillance opérationnelle de la plupart des joint-ventures de Merck, y compris DuPont-Merck, Johnson et Johnson-Merck, Astra-Merck, et Schering-Plough-Merck.

Il a été l'un des cinq dirigeants exécutifs sélectionnés par le directeur général de Merck pour définir la nouvelle stratégie de Merck.

Jean Marie Canan faisait partie d'un comité spécial au sein du Conseil d'administration de Rev Group qui a supervisé l'introduction en bourse de la société en 2017.

Jean Marie Canan est actuellement Administrateur de REV Group, société américaine cotée sur NYSE, d'Acasti Pharma, société canadienne cotée sur NASDAQ, TSX et d'Angkor Hospital for Children, organisme américain à but non lucratif.

Mandats et fonctions en cours

- Administrateur référent indépendant et Président du Comité d'audit du groupe REV Group* (Etats-Unis)
- Administrateur et Président du Comité d'audit d'Acasti Pharma (ACST)* (Canada)
- Administrateur d'Angkor Hospital for Children, organisme à but non lucratif (Etats-Unis)

* société cotée

Mandats échus au cours des cinq dernières années

- Administrateur de Willow BioPharma (Canada)

- Nomination pour une durée de 4 ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2025

Sous réserve de l'approbation des résolutions n°1 et 2

De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

Résolution n°5 : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

- Octroi des pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités consécutives à la tenue de la présente Assemblée générale

Prochains rendez-vous financiers

Résultats trimestriels

T2 29 juillet 2021

T3 27 octobre 2021

T4 9 février 2022

Réunion d'analystes

28 octobre 2021

10 février 2022

Assemblée générale annuelle

29 avril 2022

Clôture de la séance

LECTRA®

Empowering customers through industrial intelligence